

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 13 mars 2025
Convocation du : 28 février 2025
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 27

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le treize mars à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Céline LEROUX, Ibtissam MARZAK-AFFAOU, Lahcem AIT EL HAJ, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Véronique NAEYE, Martine COBBAERT, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Jean-Louis MERTEN conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Grégory PICKEU

DE25.016

FINANCES
AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024
BUDGET PRINCIPAL 2025

Approbation

(38)

Au 21 février 2025, les résultats de l'exercice 2024 sont les suivants :

En section d'investissement :

Les résultats de la section d'investissement de l'exercice 2024 sont les suivants :

Déficit de l'exercice 2024		Résultat antérieur 2023		Excédent de fonctionnement capitalisé (C/1068)		Résultat de la section d'investissement 2024 - Déficit cumulé (I)
- 1 282 363,35 €	+	- 956 098,66 €	+	1 502 727,37 €	=	- 735 734,64 €

La section d'investissement comporte également des restes à réaliser qui se développent comme suit :

Solde des restes à réaliser :

Recettes		Dépenses		Solde des restes à réaliser (II)
0,00	-	135 351,18 €	=	- 135 351,18 €

La section d'investissement se définit donc de la façon suivante :

Déficit cumulé d'investissement 2024 (I)		Soldes des restes à réaliser (II)		Besoin de financement (III)
- 735 734,64 €	+	- 135 351,18 €	=	- 871 085,82 €

En section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2024		Résultat antérieur 2023		Résultat de la section de fonctionnement 2024 - Excédent cumulé
2 758 673,73 €	+	4 912 013,53 €	=	7 670 687,26 €

La somme disponible en fonctionnement à affecter au budget 2025 est donc de 7 670 687,26 € que nous nous proposons de répartir de la façon suivante :

- pour l'investissement : 871 085,82 € **(III)** au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- pour le fonctionnement : 6 799 601,44 € **(IV)** au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté, excédent)

De plus, le déficit cumulé d'investissement de 735 734,64 € **(I)** sera affecté au compte 001 (résultat d'investissement reporté, déficit).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver ces propositions.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 27 voix pour : groupe « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain »
- 06 abstentions : groupe « Armentières avec Fidélité et Bon Sens »
- 02 voix pour : groupe « Armentières en Tête ! »

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,
Le Maire,

Grégory PICKEU
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS

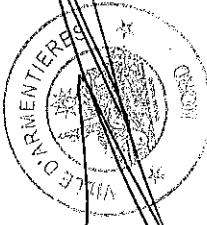
FEUILLE DU RÉSULTAT 2024

SECTION	DEPENSES	RECETTES	DIFFÉRENCE	
INVESTISSEMENT	8 089 354,13	7 353 619,49	-735 734,64	I D001
* réalisé	7 133 255,47	5 850 892,12	-1 282 363,35	
* résultat antérieur 001	956 098,66		-956 098,66	
* excédents de fonctionnement capitalisé 1068		1 502 727,37	1 502 727,37	
Restes à réaliser	135 351,18	0,00	-135 351,18	II
Besoin de financement			-135 351,18	III 1068
FONCTIONNEMENT	35 283 062,46	42 953 749,72	7 670 687,26	
* réalisé	35 283 062,46	38 041 736,19	2 758 673,73	
* résultat antérieur 002		4 912 013,53	4 912 013,53	
TOTAUX	43 372 416,59	50 307 369,21	6 799 601,44	IV R002

Fait en Mairie d'Armentières, le 14 MARS 2025

Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS



La Trésorière municipale,

de 14/03/2025
Validation des col, 1068 et 002
du présent état

Evelyne BOURGERY

Nicole DANNET
Inspectrice des finances publiques
Adjointe SGC d'ARMENTIERES

14/03/2025